



Comité de suivi des travaux de la gare de Nice Aéroport

Synthèse des échanges

16 septembre 2025

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



DATE ET LIEU

16 septembre 2025	Métropole Nice Côte d'Azur (immeuble Connexio)
-------------------	--

AUTEUR

SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions
--

PARTICIPANTS

Monique BAILET	Ville de Nice – Adjointe déléguée au territoire Nice-Ouest
Alexandra BIRO	SNCF Réseau – Directrice de la MOA des opérations de phase 1 LNPCA
Jeanne-Marie BREMOND	Région Provence Alpes Côte d'Azur – Service infrastructures ferroviaires
Caroline CACHEUX	Société des Aéroports de la Côte d'Azur – Directrice de cabinet
Audrey CANESTRIER	Métropole Nice Côte d'Azur – Directrice de la régie des MIN d'Azur
Gaëlle CASALINI	SNCF Réseau – Maîtrise d'ouvrage de l'opération Nice Aéroport
Gaëtan DEJARDIN	Lycée Jeanne et Paul Augier - Gestionnaire
Gilles DIVRY	Métropole Nice Côte d'Azur – Centre Multimodal des Déplacements Métropolitains
Laurence GONTARD	Nicaya Conseil – AMO concertation SNCF
Thierry GRANDSART	Association Nice à vélo
Olivier HUGUES	Métropole Nice Côte d'Azur - Chargé de mission ferroviaire
Nicolas LAVENU	Métropole Nice Côte d'Azur – Cabinet du Maire Président
Jacques LE CORRE	Métropole Nice Côte d'Azur – Directeur des infrastructures de transport
Alexandre LEMAITRE	SNCF Gares & Connexions – Directeur de projet national Alpes-Maritimes
Mélisande LORENZONI	Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur – Directeur général
Eric MENEROUD	Vinci Autoroutes – Réseau Escota – Développement prospective
Laure MICHELIS	Métropole Nice Côte d'Azur – Direction des Grands Projets
Jacques PAULET	SNCF Réseau – Directeur de l'Agence Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur
Gaëtan POIRIER	Société des Aéroports de la Côte d'Azur – Responsable Mobilité & Stationnement
Laurent QUARANTA	APF France Handicap – Commission nationale accessibilité
Philippe QUEVREMONT	CNDP – Garant de la concertation
Rémi QUINTON	Association DEPART
Michel RAYBAUD	Association DEPART
Fabien SANTANDER	Société des Aéroports de la Côte d'Azur – Département Mobilité & Stationnement
Damien TEICHNER	EPA Nice Grand Arénas – Directeur général adjoint
Marc TEILLIER	Lycée Jeanne et Paul Augier - Proviseur
Zoé VRIGNAUD	SNCF Gares & Connexions – Directrice de projet adjointe PEM NAE

DIFFUSION

Participants	Support de présentation partagé en séance
--------------	---

DOCUMENTS JOINTS

ORDRE DU JOUR

1	<u>INTRODUCTION</u>	<u>4</u>
2	<u>ORDRE DU JOUR ET CADRAGE.....</u>	<u>4</u>
3	<u>OBJECTIFS DU COMITE DE SUIVI DES TRAVAUX.....</u>	<u>4</u>
4	<u>PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT DES COMITES DE SUIVI DES TRAVAUX</u>	<u>5</u>
5	<u>PROJET DE GARE DE NICE AEROPORT</u>	<u>5</u>
6	<u>DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX</u>	<u>7</u>
7	<u>PREMIERS TRAVAUX.....</u>	<u>7</u>
8	<u>CONCLUSION</u>	<u>8</u>

1 INTRODUCTION

Monique BAILLET, adjointe déléguée au territoire Nice-Ouest de la ville de Nice :

- Ouvre la première réunion du Comité de suivi des travaux de la gare de Nice Aéroport, instance dédiée aux riverains de la future gare, malheureusement très peu représentés ;
- Remercie les participants pour leur présence et SNCF pour l'organisation de ce comité ;
- Rappelle l'importance du projet LNPCA pour la Métropole Nice Côte d'Azur et le calendrier contraint dans lequel les travaux de réalisation de la gare doivent être réalisés pour une mise en service pour les jeux olympiques et paralympiques de 2030 ;
- Invite l'ensemble des participants à mobiliser les acteurs économiques et associatifs et les habitants du quartier pour qu'ils soient plus nombreux à la prochaine réunion du comité.

Philippe QUEVREMONT, garant de la concertation de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP),

- Rappelle l'existence de procédures concrétisant le droit à l'information ;
- Précise que ce comité, qui répond à un engagement des Maîtres d'ouvrage pris dans le cadre de l'enquête d'utilité publique, a vocation à permettre aux riverains des travaux de discuter de leurs modalités de réalisation ;
- Partage le constat d'une forte représentation des acteurs institutionnels ;
- Propose aux représentants associatifs présente de faire connaître ce comité de suivi à des riverains ;
- Ne participera pas à l'ensemble des réunions du comité de suivi mais est disponible par mail si besoin, à l'adresse : philippe.quevremont@garant-cndp.fr.

2 ORDRE DU JOUR ET CADRAGE

Après un tour de table des participants, Laurence GONTARD, Nicaya Conseil, présente l'ordre du jour de ce premier comité de suivi des travaux de la gare de Nice Aéroport et formule quelques règles pour faciliter les échanges (*Diapos 5 & 6*).

3 OBJECTIFS DU COMITE DE SUIVI DES TRAVAUX

Alexandre LEMAITRE, SNCF Gares&Connexions, présente les objectifs du Comité de suivi des travaux qui visent à (*Diapo 8*) :

- Informer les riverains sur les travaux engagés et à venir ;
- Informer et échanger sur leurs implications, impacts emprises foncières ;
- Répondre aux questions et observations ;
- Apporter autant que possible des solutions aux nuisances potentielles inhérentes aux chantiers (bruit, poussières, propreté, circulation, cheminement piétons, ...).

La présentation des objectifs ne suscite aucune observation de la part des participants.

4 PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT DES COMITES DE SUIVI DES TRAVAUX

Alexandra BIRO, SNCF Réseau, présente les 4 collèges invités à participer au Comité de Suivi des travaux, à savoir le collège des collectivités locales et établissements public concernés par les travaux, le collège des collectivités publiques cofinanceurs du projet, le collège des acteurs socio-professionnels et le collège des associations locales et riverains (*Diapo 11*).

Laurence GONTARD présente l'ensemble des autres articles de la charte de fonctionnement du Comité de suivi des travaux, qui portent sur :

- La fréquence et la durée des réunions
- Les invitations et préparations des réunions
- Le déroulement et le compte-rendu des réunions
- Les engagements respectifs des maitres d'ouvrage, des membres de droit que sont les collectivités, des élus désignés et des membres des collèges socio-professionnels, associatifs et particuliers (*Diapos 12 à 15*).

Laurence GONTARD invite les participants à faire leurs éventuelles observations sur la version imprimée de cette charte qui leur a été remise, d'ici le 30 septembre, en vue de son approbation à l'occasion de la seconde réunion du Comité du suivi.

Audrey CANESTRIER, MIN d'Azur, demande si les professionnels du MIN peuvent être invités au Comité de suivi des travaux.

- L. GONTARD propose à A. CANESTRIER d'inviter les professionnels du MIN à participer aux prochaines réunions du Comité de suivi.

5 PROJET DE GARE DE NICE AEROPORT

Alexandre LEMAITRE présente les grandes caractéristiques de la gare qui (*Diapo 18*) :

- Permettra de renforcer la desserte ferroviaire, tant par les trains rapides que par les TER de la navette azurée ;
- Offrira à tous les usagers un accès facilité aux différents modes de transport en commun, modes doux et à l'aéroport ;
- S'intègre, avec sa canopée bioclimatique et son jardin de 4200m², à la politique environnementale menée par la Métropole, la Ville et l'EPA.

Zoé VRIGNAUD, SNCF Gares&Connexions, présente la spatialisation des différentes composantes du futur pôle d'échanges multimodal, en connexion directe avec la gare routière, le tramway et à 5 ou 7 minutes en tramway ou à pied de l'aéroport, ainsi que des perspectives de l'entrée principale de la gare, du bâtiment voyageurs, du parvis et de la vue depuis les quais (*Diapos 20 à 23*).

Alexandra BIRO présente (*Diapos 24 à 26*) :

- La création du pont-rail Maïcon, passage sous les voies ferrées de plus de 14m de large et 45m de long, permettant d'accéder, depuis le boulevard Maïcon, aux parkings de la gare et de desservir le futur quartier en cours d'aménagement ;
- L'adaptation du pont ferroviaire sur le boulevard Pompidou nécessaire pour élargir la plateforme ferroviaire et permettre l'accueil des 4 voies à quai.

Zoé VRIGNAUD présente (*Diapos 25 & 26*) :

- L'accès voyageurs provisoire qui sera mis en place en face de l'accès actuel, de l'autre côté du tramway, de septembre 2026 à l'automne 2028, avec ascenseur, escalier et guichet de vente ;
- Le calendrier de réalisation des travaux pour une mise en service de la gare, fin 2029, pour les jeux olympiques et paralympiques de 2030.

Laurent QUARANTA, APF France Handicap, demande que les bandes de guidage, présentes en gare, soient poursuivies jusqu'aux autres modes de déplacement (tramway, gare routière...) de manière à assurer la continuité des déplacements.

- A. LEMAITRE indique que l'accompagnement PMR sur l'ensemble de leur parcours, y compris sur l'espace public, est l'un des sujets des groupes de travail mis en place avec l'aéroport et la Métropole.

Michel RAYBAUD, association DEPART, demande si un PC modificatif est prévu pour prendre en compte les avis concernant les accès à la gare, exprimés à l'occasion de la participation du public par voie électronique.

- A. LEMAITRE confirme que les demandes exprimées dans le cadre de la PPVE ont bien été notées.
- Il explique qu'un accès à la gare depuis le boulevard Cassin a été étudié. Les études de flux réalisées montrent que 70% des usagers de la gare y accèdent en transport en commun et qu'un accès depuis le boulevard Cassin risquerait d'entraîner une dépose-minute sauvage qui perturberait le trafic routier sur le boulevard et notamment celui des transports en commun.
- Il propose l'organisation d'une réunion bilatérale avec l'association DEPART pour échanger sur le sujet spécifique des accès et des déplacements si souhaité.

Gaëtan POIRIER, Aéroport de la Côte d'Azur, demande si le pont-rail Maïcon sera à double-sens.

- A. BIRO confirme que l'ouvrage sera à double voie, pour les vélos comme pour les voitures.

Rémi QUINTON, association DEPART, demande quelles seront les caractéristiques du carrefour entre le boulevard Maïcon et le boulevard Cassin au droit du futur pont-rail.

- Olivier HUGUES, MNCA, indique que les études vont être lancées pour définir les caractéristiques de ce carrefour, qui représente un enjeu fort de circulation.

6 DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX

Alexandre LEMAITRE présente le dispositif d'accompagnement durant la phase travaux (Diapos 31 & 32) :

- Pour les riverains, qui repose sur le comité de suivi des travaux, la maison du projet dont l'ouverture est prévue mi-2026, à raison de 3 demi-journées de permanence par semaine, l'adresse mail dédiée à la gare de Nice Aéroport (lnpca-niceaeroport@snCF.fr) et le site internet du projet ;
- Pour les usagers, qui repose sur la présence d'agents en gare, la maison du projet et de la signalétique lors de modifications des cheminements, et sur des communiqués de presse, des distributions de fiches horaires et les dispositifs d'information spécifiques pour les usagers des TER ou Intercités pour annoncer les perturbations de trafic.

Laurent QUARANTA demande si un accueil PMR est prévu en gare de Nice Aéroport.

- Z. VRIGNAUD confirme qu'un accueil PSH est bien prévu dans le bâtiment voyageurs de la gare de Nice Aéroport, ce qui n'est pas le cas de l'actuel bâtiment voyageurs de la gare de Nice Saint-Augustin.
- Elle précise que, dans le cadre de l'instruction du permis de construire, le projet a été soumis à la commission accessibilité qui a remis un avis favorable.
- A. LEMAITRE souligne que toute proposition est bienvenue.

7 PREMIERS TRAVAUX

Zoé VRIGNAUD explique que le dévoiement d'une canalisation de gaz, préalable au démarrage des travaux, sera réalisé par GRDF de septembre à décembre 2025/janvier 2026, qui nécessitera des tranchées sur les terrains de l'aéroport et sur le boulevard Cassin (Diapo 35).

Rémi QUINTON demande qui est alimenté par cette canalisation.

- O. HUGUES explique que cette induction de gaz alimente le MIN et les quartiers ouest de Nice.
- Il précise que le planning des travaux prévoit la mise en service de la nouvelle canalisation, avant neutralisation de l'ancienne, de manière à éviter toute coupure.

Gaëtan POIRIER demande quels seront les horaires de neutralisation des voies sur le boulevard Cassin.

- O. HUGUES explique qu'une seule voie sera neutralisée sur les 4 en service actuellement et que les 2 voies entrantes seront conservées.
- Z. VRIGNAUD précise qu'une réunion est organisée avec GRDF le 17/09 et que la question des horaires sera posée.
- Laure MICHELIS, MNCA, ajoute que des réunions d'OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) interchantiers dédiées aux problématiques de circulation, ayant fait

leur preuve sur d'autres quartiers de Nice ayant connus d'importants travaux, sont mises en place pour coordonner la coactivité des différents chantiers et faire en sorte de limiter les perturbations sur la vie de quartier, en prenant également en considération les matchs de foot ou les concerts.

8 CONCLUSION

L. GONTARD présente les suites du premier Comité de suivi des travaux avec :

- Un retour des participants sur le projet de charte de fonctionnement, par mail, à l'adresse lnpca-niceaeroport@sncf.fr, d'ici le 30 septembre ;
- L'envoi de la présente proposition de synthèse aux participants, d'ici le 30 septembre ;
- Le retour des participants sur cette proposition de synthèse d'ici le 9 octobre
- L'envoi et la mise en ligne de la synthèse définitive, du support présenté en séance et de la charte de fonctionnement avant le 30 octobre.

L. GONTARD invite les participants à exprimer un mot d'appréciation de cette première réunion du Comité de suivi. Les mots de fin sont :

- | | | |
|------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| • Sérénité | • Vivement | • On y est |
| • Intéressant | • Ambitieux | • Transformation |
| • Merci (x2) | • Efficace | • Enrichir la participation |
| • Partenariat | • Beau projet | • Démarrage |
| • Connexion | • Bonne initiative inédite | • Accompagnement |
| • Collaboratif | • Participation | • Engagement |
| • Dynamique collective | • Communication | • Téméraire |
| • Partage (x2) | • Coordination | • Maîtrise |

Monique BAILET remercie les participants pour leur présence et les maitres d'ouvrage pour les éléments partagés et renouvelle le vœu d'une plus forte mobilisation des riverains à l'occasion de la prochaine réunion.

FIN DU DOCUMENT

Maitres d'ouvrage

SNCF Réseau
Direction Générale des Grands Projets
Agence LNPCA
Immeuble Astrolabe - 79 Bd de Dunkerque
13002 Marseille

SNCF Gares & Connexions
Direction Générale des Grands Projets
Immeuble Astrolabe - 79 Bd de
Dunkerque
13002 Marseille

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :

